

La condition des femmes et des enfants : limite majeure au relativisme culturel

Autor(en): **Taddeo, Corinne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1489

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La condition des femmes et des enfants: limite majeure au relativisme culturel.

Intervenante lors du colloque «Familles d'ici, familles d'ailleurs, Yolande Govindama est ethno-psychologue, spécialiste des différents rituels de maternage. Elle a réfléchi sur les problèmes que peuvent poser les différences culturelles, et la tentation du relativisme culturel, en matière d'intégration mais également en matière de rapports entre les sexes

CORINNE TADDEO

Yolande Govindama aborde la question des différents rituels (tel, par exemple dans notre culture, le baptême) qui constituent la base de la construction de l'être humain et du lien social en mettant l'accent sur les gestes parentaux qui accompagnent les enfants. Reprenant en partie les conclusions de son ouvrage *Le corps dans le rituel, ethnopsychanalyse du monde hindou réunionnais*, elle établit, parmi les rituels et les gestes, une séparation entre ceux qui appartiennent au domaine fonctionnel et ceux qui appartiennent au domaine symbolique.

Les gestes fonctionnels, souvent liés à la survie physique de l'enfant, sont plutôt associés à la mère alors que les gestes symboliques, liés plus directement aux rituels, sont généralement pratiqués par le père. Ces champs respectifs et genrés doivent permettre à l'enfant de se construire à la fois sur le plan physique et psychologique. La construction sociale du sujet humain se fait à la fois par la mère et le père, de façon complémentaire et spécifique. Si l'aspect biologique n'est pas négligeable, l'aspect symbolique, en plus de son rôle d'intégration de l'enfant au groupe, permet au père de s'introduire dans la relation mère/enfant qui, sinon, demeurerait fusionnelle.

La plupart de ces rituels, souvent décrits comme des rituels de passage, interviennent sur le corps, plaçant ce dernier au centre de la transmission intergénérationnelle et de l'intégration dans le groupe social. Il est, dès lors, évident que la représentation qu'a une société du corps modèle à la fois la transmission et ce qui est transmis. À titre d'exemple, le fait que dans notre culture occidentale le corps physique, imprégné de christianisme, soit chargé négativement, rend le rapport de transmission plutôt distant, celui-ci passant plutôt par la voix et le regard. Dans d'autres cultures, où la corporalité n'est pas considérée comme un tabou, un rapport plus proche de transmission peut s'établir où le toucher tiendra une place importante. Ce rapport a pour conséquence, anecdotique, que les enfants qui appartiennent à ces cultures développent une plus grande tonicité physique. De plus, l'intégration du sujet au groupe, prenant ainsi

une dimension réellement incarnée, le fige, véritablement, dans ledit groupe social.

Il s'agit d'une conception unitaire, ou somato-psychique, de l'être humain associant le corps et l'esprit. Elle permet de dépasser, grâce à l'apport du savoir anthropologique, une limite de la psychanalyse freudienne.

« Une des difficultés du relativisme culturel est de concilier le respect de la culture accueillie et le maintien de la culture d'accueil »

Cette limite de la psychanalyse est apparue évidente à Mme Govindama lorsqu'elle a été directement confrontée, dans le cadre de son travail au Service de la Protection de l'Enfant à Paris, au problème de la prise en charge psychologique des membres des familles migrantes. L'approche, mêlant anthropologie et psychanalyse, permet d'associer des disciplines qui, bien que différentes, sont complémentaires pour la résolution de difficultés d'ordre relationnel et psychologique pour ces familles d'ailleurs. En effet, les prémisses sur lesquelles repose la psychanalyse, fondamentalement occidentale, ne sont pas forcément en adéquation avec celles qui constituent l'identité culturelle des migrants.

De même, elle s'est également intéressée à l'anthropologie juridique afin que nos systèmes de droit permettent au mieux de résoudre les conflits interculturels. En effet, une des difficultés du relativisme culturel est de concilier le respect de la culture accueillie et le maintien de la culture d'accueil. Les personnes migrantes devraient pouvoir conserver le lien avec leur culture d'origine tout en ayant assimilé les principes qui leur permettent de s'intégrer dans la culture du pays qui les accueille. Les moyens d'atteindre cet «entre-deux culturel» peuvent prendre



plusieurs aspects. Il s'agit d'abord de considérer les motifs de l'émigration. L'écoute et la compréhension du rapport entre l'immigrant-e et sa culture d'origine permettent de mieux saisir ses possibilités d'intégration. Ensuite, en présentant et expliquant de quoi est constituée la culture d'accueil, le/la migrant-e est plus à même de faire des choix entre ce qu'il/elle désire à la fois conserver de sa culture d'origine et prendre de la culture qui l'accueille. De cette manière, il/elle parviendrait à un «entre-deux culturel» équilibré.

Il est clair qu'un des risques de cette approche du relativisme culturel, mettant sur le même plan la culture d'origine et celle d'accueil, est que cette dernière s'étiolle au point de perdre sa capacité de cohésion sociale. C'est dans cette perspective qu'intervient le droit, essentiellement civil et familial, comme garant du maintien de la culture d'accueil.

Dans ce cadre, la question des relations maritales et familiales et les conflits qui en résultent peuvent être abordés sous deux angles. D'abord, celui des enfants qui incarnent un enjeu crucial dans les déchirements culturels familiaux. Bien souvent, ils se retrouvent au centre de rapports de force qui les détruisent. Dès lors, la protection de l'enfant que le droit issu de la culture d'accueil peut proposer est essentielle et doit précéder les pratiques des cultures d'origine. Ensuite, celui des femmes pour lesquelles la protection légale est tout aussi importante.

«Le droit, tel qu'il existe dans nos démocraties, offre des possibilités d'intégration et, bien évidemment, d'émancipation aux femmes d'ailleurs»

Très prudente sur la question du féminisme, Yolande Govindama reconnaît cette limite au relativisme culturel. Cette limite, qui dans une certaine mesure appartient aussi à la perspective somato-psychique, est posée, principalement, par le corps et le traitement qu'il subit. La violence faite aux femmes, la maltraitance dont elles sont l'objet, constituent, pour elle, les limites de la tolérance face à la diversité des cultures. Si certaines cultures sont discriminatoires, que les représentations culturelles des femmes permettent le passage à l'acte de ce qu'elle appelle la pulsion de mort (meurtre et inceste), le droit doit représenter, à ses yeux, la garantie de l'intégrité corporelle et psychologique des sujets - enfants et femmes.

Bien que la violence à l'encontre des femmes et des enfants puisse, malheureusement, être considérée comme universelle, le droit permet, en légiférant sur cette violence, de la rendre visible et, peut-être à terme, à l'éliminer. Dans les cas de maltraitance dans les familles immigrées, le silence domine et la honte que les femmes ressentent les empêche de se protéger de la violence, alors que la loi leur en donne la possibilité. Ce balancement entre visibilité, la loi, et invisibilité, le silence, a beaucoup à voir avec cet «entre-deux culturel». Malgré les «hypocrisies législatives», le non-respect dans les faits - salaire, parité - de l'égalité entre femmes et hommes, le droit, tel qu'il existe dans nos démocraties, offre des possibilités d'intégration et, bien évidemment, d'émancipation aux femmes d'ailleurs.

Néanmoins, une question demeure qui est celle de l'acculturation que l'intégration et l'émancipation peuvent induire. Si l'acculturation représente, parfois, l'émancipation pour une femme quittant son groupe social d'origine pour des motifs culturels, l'inverse est aussi possible, les femmes se retrouvent alors exclues de leur propre culture sans alternative réel d'intégration.

La question de la capacité de tolérance de la culture d'accueil à l'expression de la culture d'origine des immigrant-e-s est donc centrale et sa cristallisation sur les femmes et les enfants est illustrative des enjeux constitutifs de chacune. La famille et la répartition du pouvoir entre ses membres, demeure un élément essentiel dans la construction identitaire.

Dans cette perspective, la question de l'émancipation des femmes incarne un des enjeux majeurs de la représentation que a la société d'elle-même. ◦

Pour aller plus loin :

GOVINDAMA, Yolande : *Le corps dans le rituel, ethnopsychanalyse du monde hindou réunionnais, Paris, 2000*

ROHEIM, Géza (*principaux ouvrages*) : *Psychanalyse et anthropologie, Paris, 1978*

Magie et schizophrénie, Paris, 1969

L'énigme du Sphinx, Paris, 1976

DEVEREUX, Georges, *Essais d'ethnopsychiatrie générale, Paris, 1977*

Ethnopsychanalyse complémentariste, Paris, 1972

NATHAN, Tobie, *Figures culturelles de la guerre des sexes. Conflits de personnes, conflits de famille, conflits de cultures, in Informations sociales, no 3, 1993*